



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Tramways : Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 1048

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur le projet de tramway reliant Saint-Denis à Bobigny. Les dossiers techniques et financiers ont été mis au point et acceptés par les collectivités territoriales et organismes qui sont partie prenante du projet. Des milliers d'heures pourraient être gagnées quotidiennement par les habitants et salariés de cette partie du département de la Seine-Saint-Denis. En conséquence, elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour que les travaux puissent rapidement commencer.

Texte de la réponse

Reponse. - Lors de sa réunion du 21 juillet 1988, le conseil de direction du FDES a décidé la poursuite de la réalisation du tramway Saint-Denis-Bobigny. La reprise des travaux interviendra dans le courant du second trimestre 1988.

Données clés

Auteur : [Mme Jacquaint Muguette](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1048

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 1988, page 2241